


DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE
COMMUNE DE LE CHEYLAS – 38570

Envoyé en préfecture le 16/12/2021
Reçu en préfecture le 16/12/2021
Affiché le 
ID : 038-213801004-20211214-DEL_20211214_01-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 14 Décembre 2021

L'an deux mil vingt et un le quatorze décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger COHARD, Maire

Présents : Mmes et MM Roger COHARD, Philippe DALBON Marie-Claude CERANA, Pierre BARUZZI, Stéphanie MENGOLLI, Karim DALIBEY, Amina GHAFIR, Véronique DUMINI, Florence FAIS, Jérôme LOOSDREGT, Michel SALVI, Audrey MARRON, Gérard MARTINEZ, Thierry GALIFOT, Anne LAURENT, François DERAÏN, Martine PUGLISI, Sébastien PLISSON

Ont donné procuration : Mme Audrey BUISSON à Anne LAURENT
Mme Christel METAY à Gérard MARTINEZ
Mme Valérie GUGLIELMO-VIRET à Pierre BARUZZI

Excusés : M. Mickaël MORIN
M. Alexandre ASTOLFI

Secrétaire de séance : M. Gérard MARTINEZ

Nombre de conseillers municipaux en exercice	Date de la convocation	Date d'affichage de la convocation	Date d'affichage des délibérations
23	Vendredi 10 décembre 2021	Vendredi 10 décembre 2021	Vendredi 17 décembre 2021

1- Décision Modificative N°3 – Budget principal

Par délibération en date du 23 mars 2021, le conseil municipal a adopté le budget général de la commune ainsi que ses budgets annexes.

Postérieurement à cette adoption, des ajustements comptables doivent être réalisés.

Pendant la période de travaux de rénovation du groupe scolaire Belledonne, des radiateurs ont été dérobés et ont fait l'objet d'une déclaration de vol auprès de notre assurance.

Ce sinistre a généré un remboursement d'un montant de 1 908,00€.

Cette opération s'assimile à une opération de cession. Aussi, aujourd'hui, il est nécessaire d'ouvrir des crédits afin de régulariser l'opération.

C'est pourquoi, il est proposé de prendre une décision modificative pour le budget communal.

Budget principal

Section d'investissement					
	Compte	Objet	Crédits ouverts	Proposition DM3	Crédits cumulés
Recettes	024	Cession	0,00€	+ 1 908,00€	+ 1 908,00€
Recettes	1641	Emprunts	506 501,63€	-1 908,00€	504 593,63€

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les modifications budgétaires présentées ci-dessus.

Décision : Adopté à l'unanimité

Conseil municipal / DEL_20211214_01

